

Arlette Gautier

Ces coquines de négresses et de mulâtresses...
Le harem colonial esclavagiste

“(Oriental) Women are usually the creatures of a male power-fantasy. They express unlimited sensuality, they are more or less stupid and above all they are willing,”¹ écrivait Edward Saïd en 1978. On sait que le plus inquiétant dans ces représentations est que, toujours selon Saïd: “Such texts can create not only knowledge but the very reality they appear to describe” (94). Ne s’agit-il pas toujours et encore de justifier les exactions des colonisations? Cette forte description d’Edward Saïd concerne l’Orient. Elle a été validée par Malek Alloula dans son livre sur “le harem colonial” où des centaines de cartes postales, datant des premières années 1900, acheminées d’Algérie vers la France manifestent un fantasme récurrent, celui de la “Belle Fatma” ou “Mauresque” progressivement dénudée, toujours offerte. Cependant, parfois Saïd élargit son propos à celui de la femme des pays en développement, l’autre, l’étrangère. De fait, on retrouve cette présentation d’une femme

¹ Edward Saïd, *L’orientalisme. L’Orient créé par l’Occident* (1978; Paris: Seuil, 2005) 207.

Arlette Gautier

offerte et, en tous cas, à prendre, dans bien des récits de la conquête coloniale.²

Néanmoins, qui a lu, avec passion, les premiers récits de voyageurs revenus des Antilles ou les nombreux textes d'administrateurs, de planteurs, de juges qui ont jalonné les plus de deux siècles d'esclavage sait la diversité des positions des écrivains, souvent déterminées par leurs positions sociales.³ C'est d'ailleurs plutôt la chronologie qui semble dicter l'éventuelle représentation d'une "femme toujours désirante," qui curieusement semble s'être recyclée au XXI^e siècle sous la forme de l'esclave femme consentant aux relations sexuelles pour de l'argent ou la liberté. On se demandera donc ce qui peut expliquer cette étonnante résurgence.

DES DISCOURS DIFFÉRENTS SELON LES ÉPOQUES

Dans les premiers temps de l'esclavage antillais comme vers sa fin, l'image d'une femme esclave "toujours désirante," dont le désir peut être sexuel mais aussi matériel se combine avec celui d'une malheureuse subissant le désir masculin. Ce n'est que dans la deuxième partie du XVIII^e siècle que la libertine devient la représentation hégémonique dans la littérature des îles.

² Arlette Gautier, "La double descendance de Solitude, Guadeloupe 1802-1848," Yves Benot et Marcel Dorigny (dir.) *Rétablissement de l'esclavage dans les colonies françaises 1802. Ruptures et continuités de la politique coloniale française (1800-1830)* (Paris: Maisonneuve et Larose) 305-18.

³ Arlette Gautier, "La mouche dans le lait et le bon sauvage," Daniel Nordman et Jean-Pierre Raison, *Sciences de l'homme et conquête coloniale* (Paris: Presses de l'École Normale Supérieure, 1980) 183-203.

Une pluralité de discours au XVII^e siècle

Les récits du XVII^e siècle décrivent des situations très variées: des mariages entre blancs et noirs, des concubinages. L'amour, le désir, mais aussi l'intérêt sont cités. Une délibération du Conseil souverain de la Guadeloupe note ainsi en 1680 que "les Négresses préfèrent le concubinage avec des libres plutôt qu'avec des esclaves dans l'espoir d'avoir des enfants libres." Cependant, les écrits des missionnaires du XVII^e siècle décrivent des "pauvres malheureuses" luttant contre les "désirs passionnés" de leurs maîtres.⁴ Les missionnaires sont alors soucieux de christianiser les esclaves. Ils sont aussi relativement nombreux en 1685 puisqu'il y a un religieux pour 290 esclaves en Guadeloupe, un pour 450 en Martinique, un pour 315 à Saint-Domingue.⁵ Malgré "les dégoûts sans nombre" qui ont agité quelques blancs lorsqu'ils ont aperçu pour la première fois des Africains (il n'y a pas de trace de la perception de ceux-ci), il n'y a pas encore l'idée d'une différence de nature entre blancs et noirs. En effet, à cette époque, l'esclavage est légitimé par le fameux Code noir de 1685. La différence entre esclaves et libres repose sur un statut: libre/non libre et non sur une différenciation raciale.⁶

Cependant, le développement de la monoculture du sucre conduit à la concentration des plantations et à l'importation de nombreux captifs alors que le nombre de religieux par esclave diminue drastiquement

⁴ Pierre Pelleprat, *Relation des missions des R.P. de la Compagnie dans les îles et la terre ferme de l'Amérique méridionale* (Paris, 1655) 65 et Jean-Baptiste Dutertre, *Histoire générale des Antilles habitées par les Français* (Paris, 1667-1671) 2: 512.

⁵ Arlette Gautier, *Les Sœurs de Solitude* (Paris: Editions caribéennes, 1985).

⁶ Antoine Gisler, *L'esclavage aux Antilles françaises (XVII^e-XIX^e siècles)* (Fribourg: Editions universitaires, 1965).

Arlette Gautier

et que celui d'enfants métis croit. Se met alors en place dès 1703 une ligne de couleur: le concubinage, qui était interdit pour des raisons religieuses, l'est désormais pour ne pas ternir le *sang* de France mais aussi pour des raisons politiques car les liaisons jointes à l'insubordination des noirs pourraient provoquer par la suite de grands maux à la colonie. En effet, les esclaves n'ont jamais cessé de tenter de subvertir l'ordre colonial. Il faut que la ligne de couleur devienne infranchissable. Il n'est donc plus temps de protéger les esclaves femmes contre les viols.

La propension invincible des Noirs au plaisir

Au milieu du XVIII^e siècle se produit une étrange inversion: ce ne serait plus les maîtres qui abuseraient des esclaves, comme le critiquaient les religieux, mais celles-ci qui les entraîneraient au libertinage. Ainsi, un administrateur de Saint-Domingue remarque en 1788:

Certainement le commerce et l'emploi des nègres produisent une grande licence de mœurs, mais c'est à cette espèce d'hommes et à leur constitution qu'est inhérent le goût du libertinage. Libres ou esclaves, chrétiens ou idolâtres, les hommes et les femmes noirs ont une propension invincible au plaisir et la facilité de s'y livrer corrompt un grand nombre de Blancs.⁷

Selon Leblond, qui voyage aux Antilles et en Amérique méridionale de 1767 à 1802, les Noires sont: "Des coquines lascives et intéressées qui attirent les blancs par toutes sortes de séduction et qui ruinent leur santé et leur bourse."⁸ Il y a ainsi une incertitude: le sexe ou la

⁷ Victor Malouet, *Mémoire sur l'affranchissement des nègres* (Neufchâtel, 1788) 35.

⁸ J.B. Leblond, *Voyage aux Antilles et en Amérique méridionale, commencé en 1767 et fini en 1802* (Paris, 1813) 50.

bourse, on ne sait pas trop. La description de l'esclave ou de la libre de couleur la rapproche donc de la prostituée car celle-ci le deviendrait par amour du sexe.

Le racisme se construit en utilisant l'argument d'une différence qui n'est plus seulement physique mais constitutionnelle, liée à des tempéraments distincts, qui se manifestent sexuellement.⁹ Toutefois, les lignes de démarcation que ces livres de médecine introduisent sont quelque peu ambivalentes. Ils indiquent que: "*Seuls les esclaves et les femmes souffrent de maladies spécifiques qui sont le fait d'un tempérament pour le moins pathogène*" (Dorlin 15). Ainsi, l'homme blanc est séparé constitutionnellement de la Blanche. La sexualité supposée des Africaines-Américaines permet de les différencier des Blanches. En effet, la sexualité féminine affirmée, le goût du libertinage, ne sont pas des caractéristiques du Beau sexe, donc les femmes noires et métisses n'en font pas partie. Le tempérament des esclaves les rapprocherait des "putains," naturalisant ainsi la situation de viol et la légitimant doublement: non seulement elles aimeraient toutes le sexe mais, de plus, elles en tireraient un bénéfice économique. Il arrivait en effet que les Blancs donnent une petite somme à l'esclave, comme l'indique l'étonnant journal d'un gérant blanc d'une propriété jamaïcaine: il vécut 33 ans avec une esclave, dont il eut un fils, et qu'il finit par libérer, mais seulement quand il était prêt de mourir. Parallèlement, il notait les relations sexuelles qu'il eut avec presque toutes ses esclaves. Pour preuve du caractère non contraint de ses relations, il laissait toujours une petite somme d'argent. Il en est de même en Martinique d'après les journaux

⁹ Elsa Dorlin, *La matrice de la race. Généalogie sexuelle et coloniale de la nation française* (Paris: Editions La découverte, 2006) 233.

Arlette Gautier

du planteur Dessales.¹⁰ Cet argent permet aux Blancs de se dédouaner tout en posant que les Noires sont toutes des prostituées.

Le retour de la critique avec les abolitionnistes

Il faut attendre le XIX^e siècle pour que l'on reparle des viols envers les esclaves. Le commandant de gendarmerie France en Martinique¹¹ et le magistrat Tanc en Guadeloupe évoquent les mauvais traitements, les menaces, la force dont "ces hommes passionnés se servent pour les corrompre." Ces actes relèvent clairement de viols, même s'il n'y a pas eu toujours de sévices physiques. Ceux-ci étaient assez fréquents et assez violents pour qu'ils ne soient pas toujours nécessaires mais aussi pour qu'on ne puisse pas mettre en doute le fait que des femmes aient résisté et qu'elles aient été sévèrement punies pour cela. En effet, en droit moderne, les menaces ou un contexte de contrainte peuvent qualifier un viol. Ainsi, Coralie, vingt-neuf ans, arrêtée à Fort-Royal, ayant des fers aux pieds de trois à 4 kilos et des marques récentes d'un collier au cou. Elle a le corps en sang parce que son maître la maltraite journellement et elle préférerait mourir que de retourner chez lui.¹² Les journaux de l'époque, de nombreux rapports officiels, les registres du Conseil privé de la Guadeloupe décrivent aussi de nombreux cas de femmes martyrisées. Il serait curieux qu'elles résistent aussi souvent mais jamais contre des relations sexuelles.

¹⁰ Pierre Dessales, *La vie d'un colon à la Martinique au XIX^e siècle* (Courbevoie: H. de Frémont, 1980).

¹¹ Joseph France, *La vérité et les faits ou l'esclavage mis à nu dans ses rapports avec les maîtres et les agents de l'autorité* (Paris, 1846) 94-97.

¹² Joseph France 60.

LE HAREM ESCLAVAGISTE AUJOURD'HUI

La réactualisation de l'imaginaire de la mulâtresse voluptueuse et intéressée

Oudin-Bastide et Régent¹³ considèrent que la plupart des relations entre blancs et esclaves étaient dues à l'intérêt. Nombre de femmes utiliseraient leurs liaisons avec les blancs comme une source de liberté, les esclaves mères de mulâtres parvenant fréquemment à se procurer leur liberté ou celle de leurs enfants et à bénéficier de libéralités importantes. "Les femmes esclaves sont aussi somptueusement parées que les femmes libres." Elles reçoivent de nombreux cadeaux, "d'inconvenantes donations," allant jusqu'à l'enlèvement des biens aux héritiers du sang (Oudin-Bastide 277 et 28-32). Cette description, issue des textes esclavagistes, est en totale contradiction avec les conclusions de la plupart des historiens qui dépeignent les esclaves comme mal nourris et presque nus. Cette image de l'esclave femme acceptant les relations sexuelles sans résistance, prostituée par nature plus que par condition, reproduit celle des livres de médecine du XVIII^e siècle. Elle produit l'esclave femme comme l'Autre absolu. L'Autre de l'homme blanc, bien sûr, et de la femme blanche puisque, plus cette dernière devient prude, plus la sexualité de la femme noire s'affiche. Mais aussi l'Autre de l'esclave homme puisqu'elle ne vivrait que pour obtenir la liberté, des enfants et des cadeaux du Blanc. Pourtant, l'esclave femme a été peu affranchie et a peu marronné, tout comme l'homme esclave. A Saint-

¹³ Caroline Oudin-Bastide, *Travail, capitalisme et société esclavagiste. Guadeloupe, Martinique (XVII^e-XIX^e siècles)* (Paris: Editions la découverte, 2005) et Frédéric Régent, *La France et ses esclaves. De la colonisation aux abolitions (1620-1848)* (Paris: Grasset, 2007).

Arlette Gautier

Domingue (aujourd'hui Haïti), 10% des concubines estimées ont été affranchies et il y a peu de mulâtres sur les plantations. En Martinique et en Guadeloupe, les affranchissements sont en nombre infime alors que 25 % des esclaves sont métis à un titre ou un autre.¹⁴

Régent quant à lui présume qu'il n'y a pas eu de viols au XVIII^e siècle parce qu'aucun auteur ne les dénonce. C'est plutôt que le nombre de religieux par esclave diminue drastiquement: 1 pour 851 esclaves en Martinique, 1719 et 1 pour 2747 en 1752.¹⁵ Surtout, ils sont devenus de gros propriétaires d'esclaves et ne sont plus proches des esclaves comme ils l'avaient parfois été au XVII^e siècle. De plus, les dissidents sont renvoyés immédiatement. Régent considère également que le jugement des abolitionnistes ne peut être accepté alors qu'il se fonde lui-même largement sur les textes des planteurs, magistrats et voyageurs aux îles (Régent 59 et 147) qui ont intérêt ne pas dénoncer un état de fait qui les arrange. Il avance l'idée que toutes les relations avec des blancs relèvent du concubinage (Régent 58). C'est là une hypothèse forte qu'il ne justifie nullement, or un enfant peut aussi bien être né d'une rencontre furtive, d'autant que les enfants suivants étaient le plus souvent d'une autre couleur. Le magistrat Tanc propose une autre interprétation: "Dès l'âge de onze ou douze ans, ils (les maîtres) cherchent à cueillir cette fleur qui était réservée à l'amour... Du reste, les rangs des négresses sont parcourus à volonté."¹⁶

Il n'y a pas de récit d'esclave femme aux Antilles françaises et un seul aux Antilles anglaises, cependant des esclaves américaines ont vécu

¹⁴ Gautier, *Les Sœurs de Solitude* 168-81.

¹⁵ Gautier 168-81.

¹⁶ Xavier Tanc, *De l'esclavage aux colonies et particulièrement en Guadeloupe* (Paris, 1831) 27.

ce harcèlement comme un des pires maux de l'esclavage, un de ceux qui rendait celui-ci "bien plus terrible pour les femmes"¹⁷ car il implique une dégradation profonde. Harriet Jacobs raconte ainsi en 1860:

Il a peuplé mon jeune esprit d'images sales, que seul un vil monstre peut penser. Je me suis détournée de lui avec dégoût et haine. Mais il était mon maître. J'étais obligée de vivre sous le même toit que lui, où je voyais un homme de 40 ans plus âgé que moi violer les commandements les plus sacrés de la nature. Il me disait que j'étais sa propriété, que je devais me soumettre en tout. Mon esprit se révoltait contre sa tyrannie odieuse. Mais où pouvais-je me tourner pour trouver une protection?¹⁸

Une autre façon de refuser le "mythe du viol fondateur"

Régent et Mulot¹⁹ expliquent qu'étant issus à la fois de blancs et de Noirs, ils ne peuvent pas représenter leur origine uniquement sous le signe du viol. Néanmoins, cette insistance sur les relations entre hommes blancs et femmes de couleur laisse supposer qu'elles seraient les plus significatives et les plus importantes pour ces dernières. Les relations entre esclaves seraient peu nombreuses. Ainsi, les recensements puis les minutes notariales énumèrent souvent les esclaves en famille au XVII^e siècle, puis par blocs "femmes et enfants" au début du XVIII^e et enfin séparément. Cependant, il serait faux d'y voir le reflet de la vie familiale des esclaves car ces relations ne sont pas toujours notées. En effet, les maîtres n'y ont pas intérêt car ils ne pourraient plus sépa-

¹⁷ Patrick Mingès, ed., *Far more Terrible for Women. Personal Accounts of Women in Slavery* (Winston-Salem: John F. Blair, 2006).

¹⁸ Harriet Jacobs, *Incidents dans la vie d'une jeune esclave* (1860; Paris: Viviane Hamy, 1992).

¹⁹ Stéphanie Mulot, "Le mythe du viol fondateur aux Antilles françaises," *Ethnologie française* 111 (2007): 517-524.

Arlette Gautier

rer les esclaves comme ils l'entendent. Le fait que les esclaves n'étaient pas mariés ne signifie pas qu'ils ne vivaient pas en couple. Ainsi, la prise en compte des listes d'esclaves de la plantation guadeloupéenne de Bisdary sur 30 ans ainsi que celle des registres d'état-civil de 1848 aux Abymes et à Fort-de-France montre au contraire que les esclaves habitant sur des plantations anciennement installées vivaient dans des familles nucléaires:

Dans les autres habitations, un quart des esclaves vivrait dans de telles unités alors qu'un quart vivrait une conjugalité non cohabitante parce qu'ils appartiennent à des maîtres différents, un autre quart vivrait dans des familles monoparentales, les autres étant isolés. Les deux tiers des enfants connaîtraient leurs deux parents. Les isolés seraient plus souvent Africains (qui auraient néanmoins une plus forte propension à vivre en couple),²⁰ ce qui pourrait aussi être une conséquence de la très forte mortalité qui sévissait sur les plantations. En dépit des séparations et de la concurrence avec les Blancs, les esclaves ont donc pu maintenir une vie familiale. Toutefois, ce sont les esclaves qualifiés qui ont pu le mieux faire reconnaître leur rôle de père et d'époux...²¹

CONCLUSION

La représentation du harem esclavagiste n'a donc pas été hégémonique ni permanente aux Antilles françaises. Elle n'a pu se déployer qu'en l'absence de religieux qui ont défendu, à certaines époques, la "pureté" des esclaves femmes contre les désirs excessifs des blancs. L'apparition du mythe du harem esclavagiste nécessite que la justification de l'esclavage ne soit plus la christianisation mais la différence de nature

²⁰ Et une moindre à vivre en famille monoparentale.

²¹ Arlette Gautier, "Les familles esclaves aux Antilles françaises, 1635-1848," *Population* 55.6 (2000): 975-1001.

entre deux races, différence qui s'exprime aussi sexuellement. Ainsi, les femmes blanches deviennent de plus évanescences et interdites de désir, à moins d'être des prostituées, alors que les femmes noires, elles, ne penseraient qu'à la volupté et à l'argent. Le harem esclavagiste semble donc peuplé de prostituées, dont le désir est bien intéressé. Cette représentation permet de justifier les brutalités dont elles pouvaient être victimes, mais aussi de faire des esclaves femmes la personnification du lucre alors que c'était celui-là même qui avait transformé des êtres humains en propriétés. Elles deviennent alors la personnification de ce qui les enchaîne, au moment et pour la période où les déportations de captifs sont les plus nombreuses et où l'ordre esclavagiste est le plus monochrome, car les dissidents – religieux ou abolitionnistes – sont provisoirement refoulés de la terre antillaise.

Aujourd'hui, c'est une autre configuration qui fait occulter les souffrances et les résistances des femmes esclaves: la volonté de ne pas dresser un tableau trop sombre de la situation des esclaves, un imaginaire généalogique qui occulte la fréquence des relations entre esclaves eux-mêmes. Pourtant, la remise en question des viols en France et dans les pays occidentaux aujourd'hui devrait rappeler que la barbarie n'est jamais bien éloignée.

Arlette Gautier

ARS - Université de Bretagne Occidentale

Bibliographie

ALLOULA, Malek. *The Colonial Harem*. Minneapolis: University of Minneapolis Press, 1986.

Arlette Gautier

- DESSALLES, Pierre. *La vie d'un colon à la Martinique au XIX^e siècle*. Courbevoie: H. de Frémont, 1980.
- DORLIN, Elsa. *La matrice de la race. Généalogie sexuelle et coloniale de la nation française*. Paris: Editions la découverte, 2006.
- DUTERTRE, Jean-Baptiste. *Histoire générale des Antilles habitées par les Français*. 4 tomes en 3 volumes. Paris, 1667-1671.
- FRANCE, Joseph. *La Vérité et les faits ou l'esclavage mis à nu dans ses rapports avec les maîtres et les agents de l'autorité*. Paris, 1846.
- FOUCAULT, Michel. *Histoire de la sexualité*. Vol. 1: *La volonté de savoir*. Paris: Gallimard, 1976.
- GAUTIER, Arlette. "Genre et esclavage aux Antilles françaises. Bilan de l'historiographie française." HRODĚJ, Philippe (ed). *L'esclave et la plantation. De l'établissement de la servitude à son abolition. Un hommage à Pierre Pluchon*. Rennes: PUR, 2008. 161-184.
- GAUTIER, Arlette. "Femmes et colonialisme." FERRO M. (ed). *Le livre noir du colonialisme. XVI^e-XXI^e siècle: de l'extermination à la repentance*. Paris: Hachette littérature, 2004. 759-811.
- GAUTIER, Arlette. "Les familles esclaves aux Antilles françaises, 1635-1848." *Population* 55. 6. (2000): 975-1001.
- GAUTIER, Arlette. *Les Sœurs de Solitude*. Paris: Editions caribéennes, 1985.
- GAUTIER, Arlette. "La mouche dans le lait et le bon sauvage." NORDMAN, Daniel et Jean-Pierre RAISON. *Sciences de l'homme et conquête coloniale*. Paris: Presses de l'Ecole Normale Supérieure, 1980. 183-203.
- GISLER, Antoine. *L'esclavage aux Antilles françaises (XVII^e-XIX^e siècles)*. Fribourg: Éditions universitaires, 1965.

- JACOBS, Harriet. 1860. *Incidents dans la vie d'une jeune esclave*. Paris: Viviane Hamy, 1992.
- LEBLOND, J.B. *Voyage aux Antilles et en Amérique méridionale, commencé en 1767 et fini en 1802*. Paris, 1813.
- MALOUET, Victor P. *Mémoire sur l'affranchissement des nègres*. Neufchâtel, 1788.
- MINGES, Patrick. *Far more Terrible for Women. Personal Accounts of Women in Slavery*. Winston-Salem: John F. Blair, 2006.
- MULOT, Stéphanie. "Le mythe du viol fondateur aux Antilles françaises." *Ethnologie française* 111 (2007): 517-524.
- LOUDIN-BASTIDE, Caroline. *Travail, capitalisme et société esclavagiste. Guadeloupe, Martinique (XVII^e-XIX^e siècles)*. Paris: Editions la découverte, 2005.
- PELLEPRAT, Pierre. *Relation des missions des R.P. de la Compagnie de Jésus dans les îles et la terre ferme de l'Amérique méridionale*. Paris, 1655.
- MOREAU DE SAINT-MÉRY, Médéric Louis-Elie. *Description topographique, physique, civile, politique et historique de la partie française de Saint-Domingue*. Philadelphie, 1797.
- PLUCHON, Pierre. *La route des esclaves*. Paris: Hachette, 1980.
- PRINCE, Mary. *La véritable histoire de Mary Prince, racontée par elle-même et commentée par Daniel Maragnès*. Paris: Albin Michel, 2000.
- RÉGENT, Frédéric. *Esclavage, métissage et liberté. La révolution française en Guadeloupe 1789-1802*. Paris: Bernard, éditions Grasset et Fasquelle, 2004.
- RÉGENT, Frédéric. *La France et ses esclaves. De la colonisation aux abolitions (1620-1848)*. Paris: Grasset, 2007.

Arlette Gautier

SAID, Edward. *L'orientalisme. L'orient créé par l'Occident*. 1978. Paris: Seuil, 2005.

TANC, Xavier. *De l'esclavage aux colonies et particulièrement en Guadeloupe*. Paris, 1831.